

*L'Adresse*

être été différents dans leurs aspects secondaires, mais les libéraux n'auraient pas pu maintenir les politiques de 1984, car s'ils l'avaient fait, notre dollar ne vaudrait plus que 50 cents aujourd'hui. Quiconque pense que son pays est plus riche du moment que sa monnaie perd de la valeur ne connaît rien aux lois de l'économie et ignore l'exemple de beaucoup d'autres pays qui ont tenté d'affaiblir leur propre devise. Cela peut être utile pendant un mois ou deux, mais à long terme, c'est désastreux. Il faut plutôt faire face aux problèmes structurels fondamentaux. Il faut prendre l'économie mondiale comme elle est plutôt que comme on pourrait désirer qu'elle soit. Voilà le véritable problème de tant de pays qui n'ont pas voulu affronter le monde tel qu'il est.

Je crois que nous devons remercier encore beaucoup plus le premier ministre pour l'Accord de libre-échange, la TPS et ce qu'il a dit dans le discours du trône au sujet de l'éducation.

Nous savons que l'éducation relève exclusivement des provinces, mais beaucoup ici savent bien que si les Pères de la Confédération construisaient le pays aujourd'hui, ils confieraient la responsabilité de l'enseignement postsecondaire au gouvernement national, parce que dans ce domaine, notre pays ne forme pas assez de spécialistes et de diplômés pour affronter la concurrence mondiale. La raison en est bien simple: dans le domaine de l'enseignement postsecondaire, nous sommes dix «pays», et il y a entre eux beaucoup de chevauchements et de dédoublements. Le gouvernement national doit absolument avoir des pouvoirs accrus dans le domaine de l'éducation. La Constitution ne les lui confère pas, ce qui est malheureux, mais à titre de membres du Parlement national, nous devons prendre l'initiative dans ce domaine, et c'est précisément ce que le gouvernement annonce dans le discours du Trône.

Par ailleurs, les députés fédéraux commencent à penser que les provinces, en imposant leur réglementation respective à l'industrie, ont transformé le pays en dix nations distinctes. Il y a plus d'obstacles à la libre circulation des biens, des gens et des produits au Canada qu'en Europe, qui se compose pourtant de divers pays souverains. Imaginez donc, il y a moins d'obstacles au transfert d'argent, de capitaux, de main-d'œuvre et de gens instruits en Europe, où les gens se sont entretenus par millions il y a une cinquantaine d'années, qu'il y en a ici, au Canada, qui est censé être un marché commun.

• (1250)

Eh bien, c'est la faute du Parlement et des gouvernements passés, pour la plupart libéraux, car le gouvernement fédéral aurait dû renverser les règles provinciales qui ont empêché le pays d'être un marché commun.

L'article 121 de notre Constitution prévoit clairement que le Canada est un marché commun et que notre Parlement aurait dû bloquer ces règles en usant notamment du pouvoir de désaveu de façon à assurer que les biens et les capitaux circulent librement dans tout le pays. Nous allons nous attaquer à ce problème, et il faudra quelques années pour le résoudre.

Mon dernier point concerne la Constitution. Monsieur le Président, pourquoi sommes-nous en pareille situation? Parce que, en 1931, le Canada est devenu souverain à tous les égards sauf un—la façon de modifier la Constitution, parce que nos anciens dirigeants ne sont pas arrivés à s'entendre sur une formule de modification. Depuis, tous les premiers ministres successifs ont essayé de rapatrier la Constitution et de proposer une formule de modification; les Mackenzie King, Saint-Laurent, Diefenbaker, Pearson et Trudeau, dans les années 1970, s'y sont tous essayés. N'étant pas parvenus à faire l'unanimité, ils ont tous reculé et à juste titre, car le pays était en train de se faire, il était en pleine croissance et il affichait quand même le deuxième meilleur niveau de vie au monde.

Lorsque M. Trudeau a obtenu sa dernière majorité, en 1980, il a décidé de changer cela. Il a donc imposé ou presque un rapatriement de la Constitution aussi bien qu'une Charte, qui se sont tous deux révélés catastrophiques. Il aurait mieux fait de renoncer, mais il en a décidé autrement. Nous nous trouvons maintenant dans ce pétrin. Il a procédé unilatéralement au rapatriement. Le Québec n'a pas signé. Après six ans d'exclusion, les dix premiers ministres provinciaux représentant les trois partis nationaux se sont réunis et ont convenu de la nécessité de rapatrier la Constitution et d'obtenir l'adhésion du Québec parce que la bonne marche du pays s'en trouvait entravée. Par conséquent, en 1986, les dix premiers ministres ont décidé de participer à des négociations qui ont mené à l'Accord du lac Meech.

Les quatre partis politiques et tous les premiers ministres provinciaux ont accepté l'Accord du lac Meech, mais celui-ci a ensuite échoué à cause des partis d'opposition de certaines provinces et d'un gouvernement conservateur manitobain qui était faible et n'a pas eu le courage